

# R F A S

Revue française des affaires sociales

Appel à contribution pluridisciplinaire sur :

« **Les trajectoires de parentalité** »

Pour le numéro d'octobre-décembre 2019

Le dossier sera coordonné par

**Guillemette Buisson<sup>1</sup>, Marie-Clémence Le Pape<sup>2</sup> et Pauline Virot<sup>3</sup>.**

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheurs en sociologie, sciences de l'éducation, anthropologie, sciences politiques, démographie, économie, philosophie, histoire

**Les articles sont attendus avant le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019.**

Les recherches sur la parentalité<sup>4</sup> se sont multipliées au cours des deux dernières décennies dans les sciences humaines et sociales (Neyrand, 2016 ; Bachmann *et al.*, 2016). Ce regain d'intérêt pour cette question résulte de la place centrale occupée par l'enfant dans les sociétés occidentales contemporaines et dans la famille (Déchaux, 2014, Court, 2017) et de l'injonction croissante mais diffuse à la « bonne parentalité » qui en découle (Martin, 2014). Cette injonction à une certaine forme de « réussite éducative » - qui suppose d'accompagner son enfant sur le chemin de l'autonomie, de tisser avec lui un lien unique et particulier (De Singly, 2009, Le Pape, 2012) - se décline, avec des enjeux différents, à chaque étape de la vie.

Pour autant, l'état des savoirs sur la parentalité est aujourd'hui segmenté car elle est bien souvent abordée par des pratiques éducatives particulières (autour de l'alimentation ou de l'école par exemple), par une attention exclusive à un âge ou une période donnée (souvent le

---

<sup>1</sup> Adjointe à la Cheffe du bureau « Jeunesse et Famille » de la DREES.

<sup>2</sup> Sociologue, maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2, membre du Centre Max Weber et collaboratrice extérieure du Bureau Jeunesse et Famille de la DREES.

<sup>3</sup> Chargée d'études au bureau « Jeunesse et Famille » de la DREES

<sup>4</sup> La parentalité est « un néologisme utilisé à la fois par les professionnels de l'enfance et de la famille, dans le lexique politique et médiatique, et dont on peut retrouver les racines dans les sciences humaines et sociales » (Martin, 2003). Elle est ici utilisée en référence aux travaux sur les conditions et la fonction parentales.

moment de la naissance ou la petite enfance) ou par des analyses portant sur des catégories spécifiques de parents (parents homo ou hétérosexuels, parents de milieux populaires, mères « isolées », etc.).

L'objectif de ce numéro de la RFAS vise à décroquer le champ de la recherche sur la parentalité en l'envisageant davantage comme un processus dynamique que comme un état (être parent d'un enfant en bas âge, être parent d'un enfant en âge scolaire) et en ouvrant à des analyses sur des périodes et des âges moins souvent étudiés. Ce choix suppose donc à la fois de s'intéresser à la parentalité tout au long des âges de la vie de l'enfant et de sortir d'une vision linéaire de la parentalité en analysant les incidents biographiques qui l'impactent transitoirement ou durablement. Les deux axes de cet appel à contribution sont donc les suivants :

- La parentalité aux différents âges de l'enfant
- Les incidents biographiques dans la parentalité

Les pratiques et les normes parentales seront donc analysées en fonction de la situation actuelle du parent (situation conjugale, situation socio-professionnelle, etc.) mais aussi en fonction de son histoire personnelle (premières expériences de la parentalité ou parentalité aguerrie au fil des naissances, etc.). On considérera que l'éducation parentale n'est pas linéaire, qu'elle varie d'un enfant à l'autre et qu'elle se construit au regard des autres (entourage familial et amical mais aussi messages diffusés par les médias et les manuels et guides pour parents) dont l'influence varie considérablement tout au long de la vie. Les enjeux de genre, qui structurent la trajectoire des parents devront être pris en considération.

En lien avec ce choix de considérer la parentalité dans son ensemble, comme un processus dynamique, les analyses longitudinales, qu'elles soient qualitatives (enquête par entretiens, observation, archives) ou quantitatives (mobilisation d'enquêtes statistiques nationales comme l'enquête ELFE ou l'échantillon démographique permanent), sont vivement encouragées. Cette perspective dynamique et longitudinale, qui constituera le fil directeur du numéro, pourra être décliné différemment selon l'ancrage disciplinaire des auteurs : des contributions en sociologie, sciences de l'éducation, anthropologie, sciences politiques, démographie, économie, philosophie, histoire sont souhaitées. Les recherches qui portent sur la dimension psychologique du lien parent-enfant ne sont pas attendues dans le cadre de ce dossier, qui porte davantage sur les conditions d'exercice de la parentalité.

La *Revue française des affaires sociales* souhaite ainsi rassembler dans un dossier thématique des contributions qualitatives ou quantitatives en sciences sociales sur les trajectoires de parentalité.

### **AXE 1 : La parentalité aux différents âges de l'enfant**

La parentalité est souvent envisagée sous l'angle du « devenir parent », ce qui fait de la naissance le moment charnière à partir de laquelle elle est pensée (Charrier, Clavandier, 2014). Les enquêtes les plus récentes montrent cependant que la construction de soi en tant que parent commence bien avant la naissance et va de pair avec les progrès scientifiques et la diffusion de techniques médicales comme l'échographie par exemple, qui incarnent davantage l'enfant à naître et participent à l'attribution précoce d'une identité genrée (Pelage *et al.*, 2016). L'accès aux nouvelles techniques de reproduction (NTR) a aussi profondément transformé l'entrée dans la parentalité et des recherches sont actuellement menées sur les trajectoires et les normes parentales des individus qui y ont recours (Mathieu, Gourarie (dir.), 2016 ; *Ethnologie française*, 2017). L'accent a été cependant davantage porté sur les couples homosexuels que sur les couples hétérosexuels, et le suivi médicalisé de la grossesse reste encore assez peu décrit, contrairement aux autres étapes du processus de procréation par NTR. Les enquêtes sur le parcours d'adoption, que ce soit en France ou à l'étranger, relèvent de cette même perspective des sciences sociales de redéfinir la parentalité en s'éloignant d'une acception bio-centrée (c'est-à-dire en refusant de penser la parentalité uniquement par sa dimension biologique). Si la question du « désir d'enfant », traditionnellement interrogée sous un angle démographique, a donc fait l'objet d'un renouvellement théorique et empirique au cours de ces vingt dernières années, de nombreuses interrogations demeurent tant sur ce processus de « devenir parent » que sur la naissance et notamment sur les différences sociales qui marquent les trajectoires d'entrée dans la parentalité. On pourrait également se demander quand et dans quelles conditions se fait l'annonce de cette entrée dans la parentalité. Comment se déroule, par exemple, l'annonce de la grossesse auprès des proches et de la famille ? Par ailleurs, si on sait comment est accueilli le premier né, on manque d'informations sur l'arrivée du deuxième ou du troisième enfant dans la famille, notamment dans les contextes de familles recomposées.

Les premières années de l'enfant (0-3 ans) représentent, quant à elles, une période particulièrement investiguée par les sciences sociales. Les travaux précurseurs de Jacques

Donzelot et Luc Boltanski ont, en effet, ouverts une longue tradition de recherche sur le contrôle social qui s'exerce sur les parents, et plus particulièrement sur les mères, à ces premiers âges de la vie. Très discutées (Darmon, 1999), leurs thèses ont constitué un point de départ pour analyser l'encadrement du travail parental par différentes institutions, mais aussi la réception des normes de puériculture (sur le sommeil, l'alimentation, les soins, la santé) par les parents. Bien que l'analyse de la production, de la diffusion et de l'appropriation des normes de « bonne parentalité » constitue désormais un axe classique des recherches sur les parents de jeunes enfants, quelques angles morts demeurent. Le succès des « nouvelles pédagogies » (Montessori, éducation bienveillante, etc.) n'a été, par exemple, que partiellement étudié. Le fonctionnement des réseaux de parents (qui se développent notamment sur Internet ou des applications comme WhatsApp) n'est que peu explicité. Qui y a recours et pourquoi ? Quelles sont les ambitions de ceux qui les animent et quelles normes y sont transmises ? Par ailleurs, la question des modes de garde constitue un enjeu crucial pour les parents pendant ces jeunes années. C'est pourquoi les questions relatives au choix des parents, à la relation avec les professionnels de la petite enfance ou aux effets des politiques publiques sur l'articulation vie familiale-vie professionnelle font l'objet d'une littérature importante (Le Pape *et al.*, 2017). L'analyse des trajectoires parentales de mode de garde est néanmoins inachevée et pourrait faire l'objet de nouvelles contributions dans ce numéro.

La période suivante, marquée par l'arrivée de l'enfant dans le système scolaire, a surtout été analysée autour des enjeux liés à sa scolarisation. C'est donc sur « le parent d'élève » que se focalisent les recherches sur la parentalité à cet âge de la vie. Son choix de l'école, ses stratégies éducatives, son apprentissage des implicites scolaires sont particulièrement bien documentés (Le Pape, van Zanten, 2009). On pourrait s'intéresser ici à des sujets moins traités comme le choix de l'instruction à domicile ou la sociabilité parentale informelle qui se met souvent en place quand l'enfant rentre à l'école. En effet, on peut émettre l'hypothèse que les normes éducatives, transmises par le savoir médical ou l'expérience médicale dans la période préscolaire, se transforment progressivement sous l'influence de celles véhiculées par le réseau de pairs (et notamment des parents rencontrés à l'école). Un deuxième axe d'analyse se développe également dès lors que l'enfant accède à une offre de loisirs encadrée (dans le cadre scolaire mais également au dehors). Les choix des parents pour/avec leurs enfants montrent les valeurs éducatives qui se jouent dans les sports ou les activités culturelles pratiquées. C'est donc un angle d'analyse privilégié pour observer comment fonctionne la transmission parents-enfants (Octobre *et al.*, 2010). Les contributions qui s'efforcent de spécifier et de contextualiser

les différents mécanismes, vecteurs et modalités de la transmission pourront venir étayer ce dossier. Avec le développement du numérique se développent par ailleurs des pratiques de rétro-socialisation, où le sens de la transmission est inversé (Le Douarin, 2014), qui mériteraient d'être analysées. Seront également appréciées les contributions qui élargissent l'analyse de la transmission à d'autres contenus ou à d'autres sphères d'activités : la transmission du politique au sein de la famille (Percheron, 1993 ; Lignier et Pagis, 2017) pourrait à ce titre faire l'objet d'une attention particulière. Il pourrait s'agir d'étudier la transmission de contenus explicitement politiques (positionnement idéologique et partisan, etc.) mais aussi, à partir d'une approche élargie de la socialisation politique (Maurer, 2000), les processus et formes d'apprentissage (moral, éducatif, scolaire, religieux, etc.) qui, sans se rapporter directement à l'univers politique, peuvent produire des effets de politisation.

Au moment de l'adolescence, les modalités du contrôle parental et la redéfinition de la relation parent-enfant occupent l'essentiel des questionnements de recherche. Côté contrôle parental, on sait, depuis les années 1960, que le type d'encadrement exercé sur les adolescents varie selon les classes sociales (Kohn, 1959 ; Chamboredon, 1985 ; Kellerhals, Montandon, 1991). Les propositions d'article qui discuteront ces mécanismes sociaux à l'œuvre dans les pratiques parentales seront particulièrement appréciées. Les travaux qui traitent des enjeux de genre liés au contrôle parental mériteraient également d'être analysés dans ce numéro. L'apprentissage, dans la famille, d'une certaine « respectabilité féminine » a été particulièrement bien décrite (Mardon, 2011), et notamment les variations sociales dans le contrôle du corps et de l'intimité des filles. Si le contrôle de l'apparence corporelle et de la sociabilité des garçons a été moins analysée, elle ouvre néanmoins des perspectives intéressantes quant aux attentes parentales qui pèsent sur eux à cet âge de la vie (Court, Menesson, 2015). D'autres formes de contrôle (sur les conduites à risque par exemple) s'exercent également à cette période et pourraient être analysées dans ce numéro, notamment dans ce qu'elles révèlent de la transformation de la relation parent-enfant pendant l'adolescence. Comment les parents la décrivent-elles ? Comment font-ils face aux tensions et aux incompréhensions qui peuvent survenir lorsque leur enfant gagne en autonomie ?

Cette acquisition progressive de l'autonomie occulte souvent le rôle pourtant fondamental des parents au moment de la jeunesse. L'invisibilité des parents tient, pour une part, à la définition même de cette période de la vie, qui suppose un détachement progressif du jeune de la sphère familiale. C'est donc essentiellement par leur regard qu'est appréhendée l'évolution du lien avec leurs parents à l'entrée à l'âge adulte (Bidart, Pelissier, 2007). Comment, dans un contexte

d'injonction à l'autonomie des jeunes, les parents perçoivent-ils leur rôle vis-à-vis de leurs enfants adultes ? Certaines enquêtes sur la jeunesse montrent par ailleurs les difficultés actuelles qui se jouent pour les familles dans une situation marquée par des difficultés croissantes d'insertion professionnelle des jeunes. Le départ de chez les parents n'est plus un processus irréversible, l'aide apportée par la famille ne se limite plus à une période délimitée et l'étirement de la dépendance, liée à la précarité des jeunes, a des conséquences importantes sur la relation entre les parents et leurs enfants adultes. Les efforts économiques mais aussi le coût moral de cette « nouvelle dépendance » gagnerait ici à être décrite et analysée du point de vue des parents.

La fin de la trajectoire parentale est souvent associée à l'autonomie et à l'indépendance financière et familiale des enfants. Pour autant, ce présupposé nous semble arbitraire. En effet, cette trajectoire continue d'évoluer au grès d'évènements, et notamment quand les enfants deviennent à leur tour parents. Dans les travaux sur la grand-parentalité, c'est cependant la relation petit-enfant/grand-parent qui est souvent privilégiée. Or, si les places se redéfinissent avec l'arrivée du nouveau-né, on aimerait comprendre comment les parents vivent l'entrée dans la parentalité de leurs enfants (ou l'inverse, ce qui suppose d'analyser la relation du point de vue des parents en devenir). On invite également à ne pas seulement se focaliser sur le moment de la naissance, mais à regarder comment évolue la relation au fur et à mesure que ce nouvel enfant grandit et qu'il participe, à sa façon, à redéfinir les relations entre les grands-parents et leurs enfants.

Un nouveau tournant se dessine enfin quand les parents deviennent eux-mêmes dépendants. L'organisation pratique de leur prise en charge, la charge mentale qui pèse sur leurs enfants aidants est aujourd'hui de mieux en mieux documentée (Le Bihan, Mallon, 2017). Il serait également intéressant de prendre en compte le point de vue des parents vieillissants eux-mêmes. Comment vivent-ils cette entrée dans la dépendance ? Comment s'organisent-ils pour ne pas peser sur leurs enfants ou pour solliciter l'aide dont ils estiment avoir besoin ? Cette réflexion pourrait s'élargir aux organisations pratiques et matérielles que certains parents mettent en place pour préparer ce qui se passera après leur mort (testament, contrat obsèques), comme si cette fonction parentale devait perdurer après leur disparition physique.

## **Bibliographie sélective<sup>5</sup> sur l'axe 1 :**

Bachmann Laurence, Pascal-Éric Gaberel, Marianne Modak (2016), *Parentalité : perspectives critiques*, Lausanne, Editions ESSP, coll. « Les outils », 174 p.

Bidart Claire, Pellissier Anne (2007), « Entre parents et enfants : liens et relations à l'épreuve du cheminement vers la vie adulte », *Recherches et Prévisions*, n°90, p. 29-39.

Chamboredon Jean-Claude (1985), « Une sociologie de la petite enfance », *Espaces Temps*, p. 31-32.

Charrier Philippe et Clavandier Gaëlle (2013), *Sociologie de la naissance*, Paris, A. Colin, coll. U.

Court Martine et Christine Mennesson (2015), « Les vêtements des garçons. Goûts et dégoûts parentaux au sein des classes moyennes », *Terrains & travaux*, vol. 27, no. 2, p. 41-58.

Court Martine (2017), *Sociologie des enfants*, Paris, La Découverte, coll. Repères n°689.

De Singly François (2009), *Comment aider l'enfant à être lui-même ?*, Armand Colin.

Darmon Muriel (1999), « Les « entreprises » de la morale familiale », *French Politics, Culture and Society*, vol. 17, n°3-4, p. 1-19.

Déchaux Jean-Hugues (2014), « Le sacre de l'enfant. Regards sur une passion contemporaine », *Revue française de sociologie*, vol.55, n°3.

*Ethnologie française* (2017), « Le corps reproductif », n°167.

Kellerhals Jean, Montandon Cléopâtre (1991), *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Genève, Delachaux et Niestlé.

Kohn Marvin (1959), "Social Class and the Exercise of Parental Authority", *American Sociological Review*, vol. 24, n° 3, p. 352-366.

Mathieu Séverine, Gourarier Mélanie (dir.) (2016), « Parentés contemporaines », *Journal des Anthropologues*.

Le Bihan Blanche, Mallon Isabelle (2017), « Le poids des émotions. Une réflexion sur les variations de l'intensité de l'(entr)aide familiale auprès de proches dépendants », *Sociologie*, Presses Universitaires de France, p.121-138.

Le Douarin Laurence (2014), « Usages des nouvelles technologies en famille », *Informations sociales*, n° 181, p. 62-71.

---

<sup>5</sup> Les ouvrages et articles mentionnés ne constituent, en aucun cas, un cadre théorique de référence pour les contributions attendues. Ils ont été sélectionnés pour l'état des lieux qu'ils proposent ou les questions qu'ils sont susceptibles de soulever autour de la parentalité.

Le Pape Marie-Clémence, van Zanten Agnès (2009), « Les pratiques éducatives des familles », in Duru-Bellat M., van Zanten A. (dir.), *Sociologie du système éducatif. Les inégalités scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France, collection L, p. 185-205.

Le Pape Marie-Clémence (2012), « L'art d'être un "bon" parent : quelques enjeux des nouvelles normes et pratiques éducatives contemporaines », *Les Cahiers français : documents d'actualité*, La Documentation Française, n°371, p.36-42.

Le Pape Marie-Clémence, et al. (dir.) (2017), *Les modes d'accueil des jeunes enfants : des politiques publiques à l'arrangement quotidien des familles*, *Revue française des affaires sociales*, La documentation française.

Lignier Wilfried, Pagis Julie (2017), *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Seuil, collection « Liber ».

Mardon Aurélia (2011), « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, p.111-132.

Martin Claude (2003), *La parentalité en questions, perspectives sociologiques : rapport pour le Haut conseil de la population et de la famille*, La Documentation Française, rapport public pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille.

Martin Claude (dir.) (2014), *Être un « bon » parent. Une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP.

Maurer Sophie (2000), « École, famille et politique : socialisations politiques et apprentissage de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique », Dossier d'étude, n°15, Paris: CNAF.

Neyrand Gérard (2016), *L'évolution des savoirs sur la parentalité*, Bruxelles, yapaka.be.

Pelage Agnès, et al. (2016), « Alors c'est quoi ? Une fille ou un garçon ? Travail de préparation autour du genre pendant la grossesse », Paris, Le Seuil, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°214, p. 30 à 45.

Percheron Annick (1993), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin.

Octobre Sylvie, et al. (dir.) (2010), *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Ministère de la Culture - DEPS.



## **Axe 2 - Les incidents biographiques dans la parentalité**

Si les pratiques parentales et les normes qui s'y rapportent évoluent au cours du temps selon l'histoire des parents, celle des enfants, leur âge, leur entourage au sens large (famille, amie, institutions, professionnels), ce processus dynamique n'est pas pour autant une trajectoire linéaire. Certains événements peuvent venir la perturber (une rupture conjugale, l'accident d'un enfant). Selon les cas, ils peuvent marquer les parents sans réellement infléchir leur trajectoire parentale, ils peuvent constituer des transitions vers de nouvelles formes de parentalité, ou alors entraîner un changement brutal et durable dans l'orientation de la trajectoire parentale. Cette dernière situation correspond à la notion de bifurcation, de rupture biographique (Bessin, Bidard, Grossetti, 2009). Les réactions à ces incidents, leurs différences entre hommes et femmes ou catégories sociales, peuvent permettre de comprendre autrement la parentalité en interrogeant ce qui d'ordinaire n'est pas visible car allant de soi.

En particulier, il serait intéressant d'étudier comment s'exerce et se définit la fonction de parents quand enfants et parents ne vivent pas ou plus ensemble.

C'est notamment le cas après une séparation conjugale. Dans quelle mesure la séparation conjugale entraîne-t-elle ou non une rupture en termes d'implications dans la vie de l'enfant ? Les modalités pratiques de gestion du quotidien des familles séparées et leur évolution dans le temps sont également peu connues (Unterreiner, 2018), et pourraient venir étayer ce dossier. En quoi constituent-elles une évolution par rapport aux pratiques passées ? Différentes études montrent par ailleurs que la norme du respect du bien-être de l'enfant en cas de séparation imprègne fortement les déclarations et comportements des parents qui se séparent. La norme du « bon divorce » où les parents s'entendent pour le bien-être de l'enfant peut néanmoins se heurter aux contraintes matérielles et organisationnelles qu'implique la séparation. Il serait ainsi utile d'étudier les changements d'organisations au fil du temps, et dans quelle mesure l'intérêt de l'enfant prime ? De même les particularités des séparations en cas de violences conjugales pourraient être analysées. Comment l'injonction à l'entente parentale et à la coparentalité s'applique-t-elle dans ces situations particulières ? Les pratiques et les normes parentales post-rupture peuvent en outre varier selon l'âge des enfants, leur rang dans la fratrie, leur lien de parenté avec l'adulte qui a occupé une fonction parentale auprès d'eux : enfant à soi, de son conjoint, enfant du couple actuel, enfant d'une précédente union, etc. Ces caractéristiques devront être prises en considération dans les articles proposés. Par ailleurs, la situation des

fratries avec des modes de résidence différents selon les enfants est peu étudiée et pourrait être développée ici. Enfin, les études sur le rôle particulier du beau-parent ont été, pour la plupart, menées à la fin des années 1990 et au début des années 2000, et ce dossier pourrait permettre de discuter et de prolonger les premières analyses qui ont été menées. On pourrait, par exemple, se demander comment se construit l'identité parentale quand devenir beau-parent constitue la première expérience de parentalité.

Parents et enfants peuvent en outre être éloignés par des mesures judiciaires dans le cadre de la protection de l'enfance (Potin, 2012, Pothet, 2016) ou de parents détenus (Touraut, 2014). Comment, dans ces situations particulières, les parents définissent-ils alors leur rôle, leur implication auprès de leur enfant ? Comment vivent-ils ces situations ? Quel est l'impact des institutions et des professionnels sur cette vision de leur rôle parental et sur leurs pratiques ? L'évolution dans le temps de ces pratiques, en lien avec l'intervention de ces personnes « extérieures » à la famille constitue également un angle intéressant d'analyse.

Les trajectoires parentales après le deuil d'un enfant, les bifurcations biographiques que ce deuil peut constituer, représentent elles-aussi un axe d'analyse intéressant et peu étudié. La disparition de l'enfant questionne la possibilité des parents à se définir comme tel. Ce dossier pourrait ainsi étudier ces trajectoires parentales, les différences potentielles entre hommes et femmes, le rôle de l'entourage et des institutions... Ces questions se posent particulièrement dans le deuil périnatal, compte tenu du statut particulier du fœtus ou de l'enfant mort-né, à qui le statut de personne n'est pas toujours accordé. Les prises en charge de ces corps sont très variables selon les établissements, les professionnels et les territoires (Charrier, Glavandier, 2015). Cette diversité des prises en charges peut influencer les trajectoires parentales favorisant plus ou moins le processus de deuil. Les situations des parents veufs pourraient également alimenter ce dossier.

Enfin, les modes de vie et relations au sein des familles peuvent être profondément modifiés par la présence d'un enfant en situation de handicap (Ebersold, 2005) ou atteint de certaines maladies. Les parents d'enfants en situation de handicap s'arrêtent plus souvent de travailler pour s'occuper de leur enfant et, quand ils travaillent, sont plus souvent à temps partiel (HCFEA, 2018). Ils vivent par ailleurs moins souvent en couple (HCFEA, 2018). Ainsi, les analyses partent avant tout de la souffrance et des difficultés que le handicap implique pour les parents et portent plus particulièrement sur le moment de l'annonce du diagnostic. Il serait aussi intéressant de décaler l'angle d'analyse par rapport à ces approches en étudiant notamment

comment les pratiques parentales (éducatives, de soin...) évoluent au fil du temps avec les connaissances des parents accumulées auprès des professionnels, des forums internet, des associations... La façon dont les parents construisent la qualification du handicap de leur enfant et lui donnent du sens constitue également un axe intéressant d'analyse. Ils sont amenés à croiser leurs connaissances issues de leurs expériences au quotidien avec celles des professionnels. Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman (2014) proposent de saisir ces processus de qualification à travers la notion de « théories diagnostiques » (Béliard, Eideliman, 2014). Ces théories sont d'une part influencées par les caractéristiques sociales de ceux qui les élaborent, mais sont aussi prises dans des enjeux matériels et décisionnels qui les influencent en retour. Par ailleurs, la qualification du handicap peut diverger entre les membres de l'entourage d'un enfant. Analyser comment le fait de partager ou non la même « vision » du handicap influence les relations entre les membres de la famille pourrait également alimenter ce dossier. En cas de désaccord, comment évoluent les implications des membres de la famille auprès des enfants ? Le rapport entre les parents, les professionnels et les institutions sont également des éléments qui pourraient être étudiés, notamment autour de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Cela pose enfin la question de la construction de l'identité parentale : comment est-elle influencée par les professionnels et quelles sont les résistances que les parents y opposent éventuellement ? Dans ces situations, les professionnels et institutions sont en effet présents dans la sphère privée de la famille, y compris des familles aisées pour lesquelles cette présence de tiers extérieurs est d'ordinaire plus rare. Comment se joue alors cette relation ?

### **Bibliographie sélective sur l'axe 2 :**

Béliard Aude, Eideliman Jean-Sébastien (2014), « Mots pour maux. Théories diagnostiques et problèmes de santé », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n°3, p. 507-536

Bessin Marc, Bidart Claire, Grossetti Michel (dir.) (2010), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. Recherches.

Charrier Philippe, Clavandier Gaele (2015), *Petites dépouilles. Le sort des fœtus et des mort-nés*, Paris, Le Seuil.

Ebersold Serge (2005), *Le temps des servitudes, la famille à l'épreuve du handicap*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

HCFEA (2018), *Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap, de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille*, juillet.

Pothen Jessica (2016), « Déprises et réagencement de la maternité. Regards sur les expériences de femmes ayant fait placer leurs enfants », *Genre, sexualité et société*, n°16 <https://journals.openedition.org/gss/3901> consulté le 08/10/2018.

Potin Emilie (2012), *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, Érès, collection Pratiques du champ social.

Touraut Caroline (2014), « Parentalité partagée à distance : rôles parentaux et rapports conjugaux face à l'enfermement », *Champ pénal*, vol. XI, <https://journals.openedition.org/champenal/8759> consulté le 08/10/2018.

Unterreiner Anne (2018), « Le quotidien des familles après une séparation. État de la recherche internationale sur l'organisation de la vie des familles de couples séparés », Ministère des Solidarités et de la santé, Les Dossiers de la Drees, n°27.

Des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contribution peuvent être obtenues auprès des coordonnateurs aux adresses suivantes :

[Guillemette.BUISSON@sante.gouv.fr](mailto:Guillemette.BUISSON@sante.gouv.fr)  
[Marie-Clemence.LEPAPE@univ-lyon2.fr](mailto:Marie-Clemence.LEPAPE@univ-lyon2.fr)  
[Pauline.VIROT@sante.gouv.fr](mailto:Pauline.VIROT@sante.gouv.fr)

Les auteurs souhaitant proposer à la revue un article sur cette question devront l'adresser accompagné d'un résumé et d'une présentation de l'auteur

(cf. les « conseils aux auteurs » de la RFAS [en ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/revue-francaise-des-affaires-sociales/>)

à cette adresse:

**[rfas-drees@sante.gouv.fr](mailto:rfas-drees@sante.gouv.fr)**  
**avant le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019**